



# INFORMATIONS CORONAVIRUS

## COVID-19

Lettre d'information N°12 du 19 juin 2020

### Le bilan du COVID-19 en Vaucluse et en région PACA au 19 juin 2020 :

Désormais, l'ARS PACA ne communiquera les chiffres détaillés par département qu'une fois par Semaine. Cette semaine en Vaucluse :

- 30 personnes sont hospitalisées
- 0 personne sont en réanimation
- 37 personnes sont décédées dont 6 en EPHAD



### Vie Pratique :

➡ Point de situation au 19 juin sur le dépistage de travailleurs agricoles saisonniers en Vaucluse : <https://bit.ly/2YSbGtc>

➡ Mesures relatives aux procurations pour le second tour des élections municipales du 28 juin 2020 : <https://bit.ly/37JU8ne>

➡ Déconfinement : organisation de l'accueil des étrangers en préfecture de Vaucluse <https://bit.ly/2V1i547>

➡ Vidéo du Président de la République concernant la relocalisation de la production de médicament essentiels sur notre sol : <https://bit.ly/3hPV6TB>

➡ La levée des restrictions de circulation aux frontières intérieures européennes de la France : <https://bit.ly/2Np4PIP>

➡ Nouveau protocole sanitaire relatif à l'accueil de tous les élèves des écoles maternelles, élémentaires et des collèges le 22 juin : <https://bit.ly/2Bk6O80>

➡ Retrouvez toutes les informations sur le bac 2020 : <https://bit.ly/2BpscZn>

➡ Face à la difficulté de se procurer un certification de participation à la Journée défense et citoyenneté ; jusqu'au 31 décembre, d'autres documents peuvent être utilisés pour votre demande de permis : <https://bit.ly/3hL6b8n>

➡ Depuis le 1er juin, les auto-écoles doivent faire signer un contrat type précisant les conditions financières et les prestations de formation : <https://bit.ly/37InQJ7>

➡ Nouveau protocole concernant l'accueil des moins de 3 ans dans les crèches et chez les assistantes maternelles à partir du 22 juin : <https://bit.ly/30XDYVR>

### Mesures de déconfinement dans le département : Phase 3

➡ Retrouvez la stratégie locale de déconfinement : <https://bit.ly/3du1rAR> <https://bit.ly/2AdoKke>

### STOP-COVID:

➡ Comment ça marche ? Comment installer l'application ? Quelle est la différence avec les applications de tracking des déplacements ? Retrouvez toutes les réponses à vos questions : <https://bit.ly/2BtH3SH>



### Solidarité :

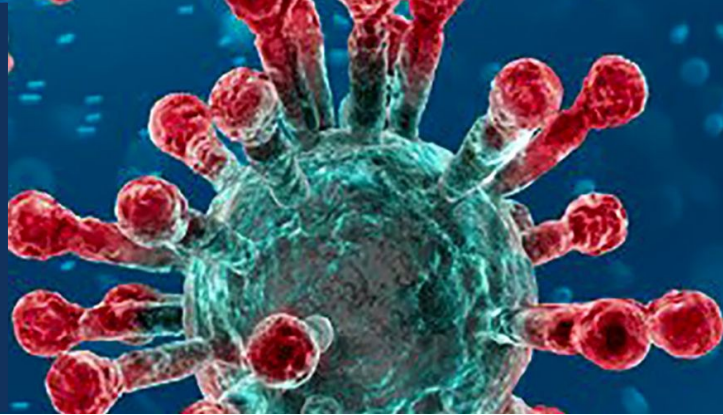
➡ Mise en oeuvre de la phase suivante de déconfinement dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD et USLD) : <https://bit.ly/2zPGnXw>

➡ À partir du 30 juin 2020 une aide exceptionnelle de 150€ pourra être versée aux chômeurs et aux salariés en difficultés afin de soutenir le paiement de leur loyer ou le remboursement de leurs prêts immobiliers : <https://bit.ly/2zQyrFu>

➡ Rendez-vous sur [jeuxaider.gouv.fr](http://jeuxaider.gouv.fr) pour soutenir le secteur associatif : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>

# INFORMATIONS CORONAVIRUS

Retrouvez aussi toute l'info du gouvernement sur le **COVID-19**  
<https://bit.ly/2URXoYz>



## COVID 19 Point de situation économique en Vaucluse au 19 juin 2020

Activité partielle au 15 juin 2020	Fonds de solidarité au 19 juin 2020	Prêt Garanti par l'Etat au 18 juin 2020	Report des échéances sociales au 15 juin 2020	Mesures à caractère fiscal au 19 juin 2020
<b>82,57</b> millions d'€ (montant payé)	<b>54 500 000</b> millions d'€	<b>841,1</b> millions d'€ accordés	<b>141 483 770</b> millions d'€ de report de cotisation	<b>12,58</b> millions d'€ de report d'échéancier IS ou TS & TVA
54 784 salariés placés en activité partielle	19 120 entreprises bénéficiaires	6 129 entreprises soutenues	31 355 établissements	2 365 entreprises concernées
13 911 demandes déposées	2 851 € en moyenne par entreprise	137 233 € en moyenne par bénéficiaire		

### CONTACTS

- **DDEIP de Vaucluse** : [ddfip84.pgp.actioneconomique@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip84.pgp.actioneconomique@dgfip.finances.gouv.fr)
- **CCI Vaucluse** : 04 90 14 10 32 / [celluleappui@vaucluse.cci.fr](mailto:celluleappui@vaucluse.cci.fr)
- **CMAR** : 09 800 806 00 / [assistance84@cmar-paca.fr](mailto:assistance84@cmar-paca.fr)
- **CRA PACA** : 04 42 17 15 00 / [contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)
- **URSSAF** : 39 57 (Employeur & professionnel libéral) / 36 98 (Indépendant, artisan, commerçant)
- **Banque de France** : 0 810 00 12 10 / [mediation.credit.84@banque-france.fr](mailto:mediation.credit.84@banque-france.fr)

### L'espace des professionnels :

- Activité et conditions d'emploi en juin 2020 de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19 : <https://bit.ly/37KUGt2>
- Plan de relance de l'apprentissage : ce qu'il faut retenir : <https://bit.ly/3fGijWo>
- Présentation du plan d'action du Gouvernement pour la relocalisation des industries de santé en France : <https://bit.ly/3fLeOxX>
- Conseils ajustés pour répondre à vos besoins en gestion des RH dans le cadre de la crise sanitaire : <https://bit.ly/2NeMI1A>
- Création de l'affiche officielle « Notre établissement s'engage », exposer à l'entrée des établissements elle permet d'informer et rassurer vos clients quant au respect des consignes sanitaires : <https://bit.ly/2AQKIQ3>
- L'Etat se porte au secours des bassins industriels déjà fragilisés par la crise : <https://bit.ly/2zP8MwQ>
- Lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi : lancement d'une nouvelle vague de testing des entreprises <https://bit.ly/2YUcAFH>

### La veille juridique, pour aller plus loin :

- **Arrêté du 9 juin 2020** relatif à l'approbation du cahier des charges modifié de l'appel à projets « Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité - Covid-19 » : <https://bit.ly/3fG4pU1>
- **Arrêté du 15 juin 2020** prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : <https://bit.ly/2YdVjI8>
- **Décret n° 2020-724 du 14 juin 2020** prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : <https://bit.ly/2UZscpU>
- **Décret n° 2020-712 du 12 juin 2020** relatif à la création d'un dispositif d'aides ad hoc au soutien de la trésorerie des entreprises fragilisées par la crise de covid-19 <https://bit.ly/2BiVf0S>
- **Décret n° 2020-711 du 12 juin 2020** relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux personnels des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique de l'Etat dans le cadre de l'épidémie de covid-19 <https://bit.ly/2AHC2Gn>